



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENTREPRISE DE CORRECTION FLUVIALE

L'inauguration de la première étape des travaux ouvre la voie à la sécurisation durable de la Grande Eau

La première étape des travaux menés dans le cadre de l'Entreprise de correction fluviale (ECF) de la Grande Eau a été officiellement inaugurée aujourd'hui en présence des autorités cantonales et communales, ainsi que des représentants des CFF. Démarrés en octobre 2014, ces travaux portaient sur le remplacement du pont ferroviaire enjambant le cours d'eau. La première pierre du nouveau pont routier communal reliant Aigle et Yverne a également été posée. Ce nouveau chantier ouvre la voie à d'importants travaux de sécurisation de la Grande Eau dans le but de mieux maîtriser les crues de la rivière.

Réunissant l'Etat de Vaud, les communes d'Aigle et d'Yverne ainsi que les CFF, l'ECF de la Grande Eau vise une sécurisation durable des territoires communaux situés à proximité du cours d'eau. Le projet se divise en plusieurs étapes dont la première a été officiellement inaugurée aujourd'hui en présence de Jacqueline de Quattro, cheffe du Département du territoire et de l'environnement, des autorités communales et des représentants des CFF.

Cette première étape des travaux portait sur le remplacement du pont ferroviaire enjambant la rivière. L'ouvrage, bâti en 1922, arrivait en fin de vie. Le nouveau pont, plus long (34 m), a donc été construit et installé le 24 novembre 2015 au terme d'importants travaux entamés en octobre 2014. La nouvelle structure constitue un jalon important dans la modernisation de la ligne du Simplon qui doit permettre, à terme, le passage des rames à deux étages.

La cérémonie de ce jour était aussi l'occasion de poser la première pierre du nouveau pont routier communal reliant Aigle et Yverne, l'ancien ayant été détruit pour permettre la construction du tablier du pont ferroviaire. La reconstruction de ce pont routier marquera le début de travaux sur la Grande Eau destinés à se prémunir contre les risques de crues. Ce chantier, qui doit s'achever en avril 2017, sera mené

conjointement par l'Etat de Vaud et les communes d'Aigle et d'Yverne. Estimé à cinq millions de francs, il prévoit l'approfondissement et l'élargissement du lit de la rivière sur une longueur d'environ 600 mètres ainsi que la pose d'une herse à bois à l'entrée de la localité.

Un projet global de correction fluviale, sur le tronçon de la Grande Eau compris entre le lieu-dit Les Farettes et le Grand Canal, est également à l'étude. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans la gestion de sécurisation des cours d'eau du Chablais vaudois mené par le Canton. Dans ce cadre, d'importants aménagements ont déjà été réalisés ces dernières années sur le Torrent d'Yverne, l'Eau Froide, la Tinière et le Pissot

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mars 2016

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 35 ; Yves Chatelain, chef de projet, Direction générale de l'environnement, 021 316 75 16 ; Grégory Devaud, conseiller municipal en charge des infrastructures, des travaux et de la voirie, commune d'Aigle, 079 641 64 37 ; CFF, service de presse, 051 220 43 43

[communiqué original en PDF](#)